

BPJEPS Activités Physiques Pour Tous

Description :

Le brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, **Activités Physiques pour Tous**, atteste de compétences permettant d'évoluer en toute autonomie et toute sécurité en tant qu'éducateur des Activités Physiques pour Tous, au sein de structures privées (du secteur associatif ou marchand), de la fonction publique territoriale (concours d'éducateur territorial des APS). Au titre de salarié ou travailleur indépendant. Ces structures sont, de façon Générale, des structures permettant de promouvoir les activités physiques et sportives : structures de vacances, base de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprises, clubs de sport ... Mais l'éducateur peut également intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire, pour assister une équipe pédagogique au sein d'un PEDT (projet éducatif territorial).

La validation du BPJEPS APT permet d'encadrer des groupes, de conduire des actions d'animation, d'organiser et gérer des activités physiques pour tous, de communiquer sur les actions et de participer au fonctionnement d'une structure des activités physiques pour tous.

Exigences requises :

- ❖ Avoir 18 ans (avant ou pendant la formation)
- ❖ Être titulaire du PSC1 ou de son équivalent (premiers secours)
- ❖ Valider les Tests d'Exigences Préalables (TEP)
- ❖ Effectuer l'écrit rédactionnel de 2h portant sur les activités physiques pour tous
- ❖ Participer à l'entretien individuel de 15 minutes

Inscription :

1. Télécharger, remplir et nous retourner un dossier d'inscription (www.usflyon.com)
2. Trouver une structure de stage répondant aux critères de la formation
3. Avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP) dans l'une des sessions organisées au niveau régional (confère lien de l'OF)
4. Participer aux sélections du centre de formation

Infos :

Nous proposons chaque année des tests blancs ou une préparation aux TEP.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9H00 à 18H00

Déroulement de la formation :

Le BPJEPS APT se déroule en alternance. La durée de la formation est de 12 mois ; les stagiaires sont en cours les lundi/mardi/jeudi et vendredi matin, ils sont en alternance les mercredi et vendredi après midi et à temps plein pendant les vacances scolaires (tousain/hiver/printemps/1 mois pendant l'été).

De nombreux cours théoriques permettent d'aborder les fondamentaux du métier, ils sont associés à de nombreux cours pratiques.

Nos méthodes pédagogiques visent l'acquisition d'outils et d'approches transposables à toutes les activités.

Une vingtaine d'activités supports dans les trois familles (APEC/AJS/APEN) sont proposées, pour faire de nos stagiaires des éducateurs sportifs compétents.

**Diplôme professionnel de niveau IV,
enregistré au RNCP.**

**Contact et
Coordonnateur Pédagogique**
Emerick RICHARD : 06 64 61 89 21

